

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR L'EXERCICE 2015
L'ESSENTIEL 2015
PREMIERS TOURS DE ROUES DE **L'ATELIER VÉLO**

PHOTO: L'ATELIER VÉLO

N°250
JUN 2016

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET**
166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365 ☀️

■ **VILLAGES FAMILLES**
190 PLACES
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET
69100 VILLEURBANNE
■ 13 RUE JEAN CORONA
69120 VAULX-EN-VELIN
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **RÉSIDENTE LE BORDEAUX**
72 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365 ☀️

■ **LE FORT SAINT LAURENT**
90 PLACES
PLACE BELLEVUE / 69001 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365 ☀️

ACCUEIL DE JOUR

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**
60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
☀️ ☀️ ☀️ 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT**
60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON
☀️ ☀️ ☀️ 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **LA RENCONTRE**
40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
☀️ ☀️ ☀️ 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE**
80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON
☀️ AS ☀️ ☀️ 🚻 🚰 🚲 🚰 365

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ **LA MAISON DE RODOLPHE**
46 PLACES CHRS* URGENCE
105 RUE VILLON / 69008 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365 ☀️

■ **FOYER EUGÈNE PONS**
25 PLACES CHRS*
105 RUE VILLON / 69008 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365 ☀️

■ **RÉSIDENTE LE « 85 »**
20 PLACES
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **LE 122**
25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **RÉSIDENTE LA CHARDONNIÈRE**
77 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
AS ☀️ ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **LE Foyer LA CALADE**
27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
AS ☀️ ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
12 PLACES CHRS*
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **RÉSIDENTE LE BORDEAUX**
114 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **ANTENNES FAMILLES**
200 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE
AS 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **RÉSIDENTE CATHERINE PELLERIN**
12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON
🚗 🚻 ☀️ 🚰 🚲 🚰 365

■ **RÉSIDENTE LES HORTENSIAS**
21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

INSERTION PROFESSIONNELLE

■ **ATELIER ENTRETIEN**
NETTOYAGE / BLANCHISSAGE / MAINTENANCE
22 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER MENUISERIE**
8 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT / COLLECTE**
15 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS**
14 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE**
21 POSTES ACI**
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **DÉPÔT DE DONS**
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT 69150 DÉCINES

■ **RECYCLERIE ET DONNERIES**
DANS LES DÉCHETTERIES
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GÉNIS-LES-OLLIERES
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER AVA VÉLO
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

SANTÉ

■ **LITS DE REPOS**
12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **POINT SANTÉ**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

■ **LIEU HYGIÈNE**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
☀️ 🚗 🚻 🚰 🚲 🚰 365

BRIC A BRAC

■ **DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)**
12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **LYON-CROIX-ROUSSE**
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

■ **LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)**
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ **LYON-VAISE**
21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ **OULLINS**
6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ **VESTIAIRE D'URGENCE**
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

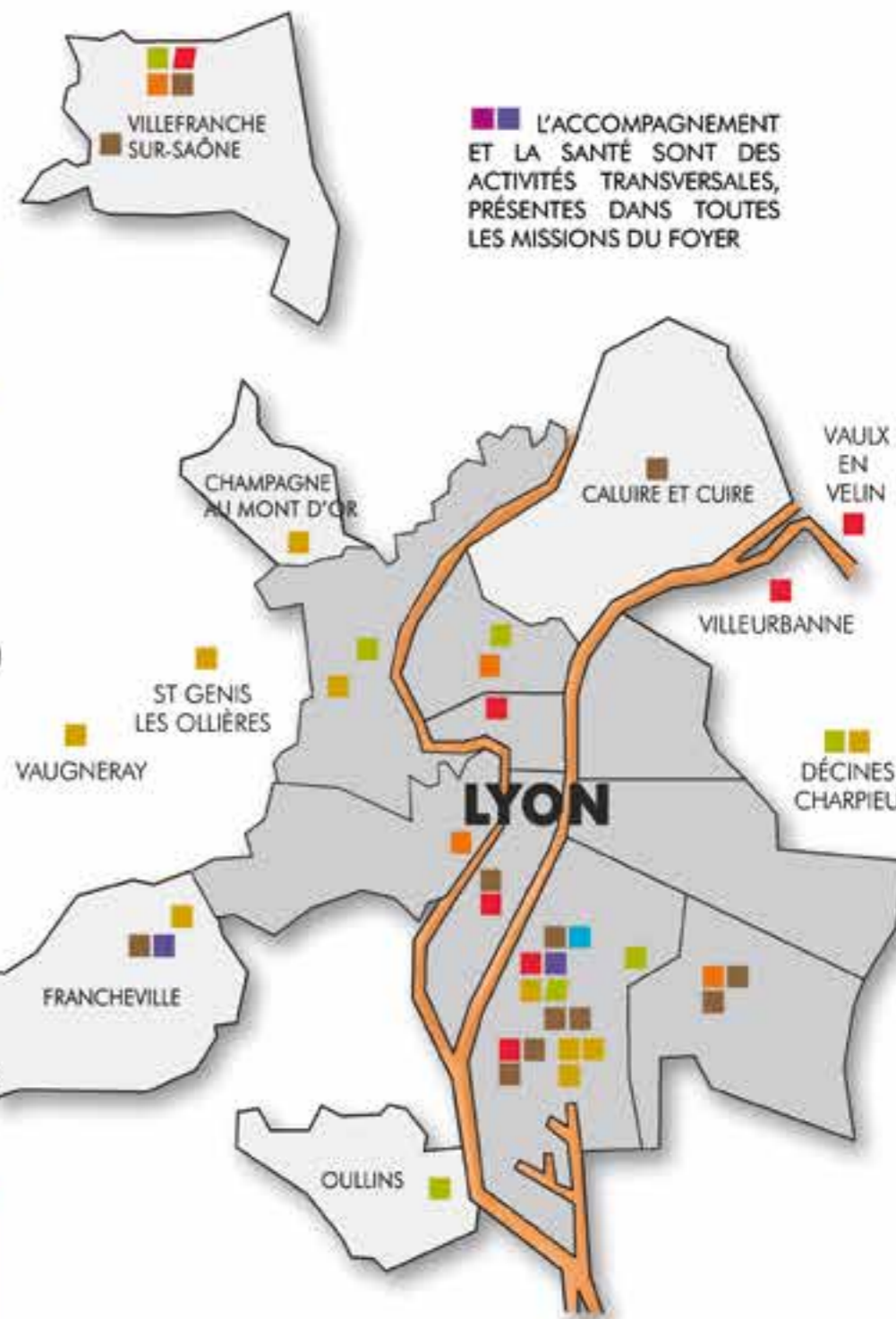
■ **HÉBERGEMENT URGENCE :**
556 PERSONNES

■ **HÉBERGEMENT INSERTION :**
579 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI





→ **Dominique MENTRÉ**
Président

Hubert GUYOTAT, Vice-président

Jean-Pierre FUES, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

LE FOYER ET L'ESPERANCE

Nous avons peut-être une « chance inespérée » de vivre une période difficile où le découragement et l'amertume dominant dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains. Il faut préciser que ce mal-être, exacerbé par les médias, est spécifiquement centré sur notre pays: on veut faire croire qu'il ne mérite pas – ou plus – de s'aimer et d'être aimé!

Vu du FOYER, où nous sommes directement confrontés à la misère et à ses conséquences, nous devrions normalement être convaincus de la pertinence de cette vision pessimiste et nous laisser envahir par le désespoir.

Comment, en effet, répondre à tous les appels au secours des personnes qui se bousculent quotidiennement aux portes de nos nombreuses structures d'accueil et d'hébergement? Comment ne pas se décourager devant la paralysie de nos gouvernants, l'accumulation des obstacles administratifs et parfois la méfiance des élus locaux pris en tenaille par leurs électeurs?

Les discours moralisateurs qui ne se retrouvent pas dans les actes, sont très vertueux mais ne suscitent pas l'Espérance.

Eh bien, curieusement, on vérifie que pour une grande majorité des acteurs du FOYER, ce n'est pas le cas: le désespoir n'a pas droit de cité au FOYER! Chacun - bénévole ou salarié - selon ses engagements propres, continue à assurer les missions que LE FOYER a confirmées dans son Projet Associatif. Ce n'est pas toujours simple et cela nécessite la mise en œuvre, par tous, d'une bonne volonté à travailler ensemble, pour accompagner celles et ceux que la Providence a jetés sous nos pas.

Qu'est-ce qui préserve les acteurs du FOYER du découragement?

C'est peut-être parce que LE FOYER et ses membres appartiennent au monde de l'Espérance... Cette vertu concerne bien sûr une attente spirituelle mais elle habite aussi ceux qui croient en l'avenir, à un futur qui a un sens et ne reste pas prisonnier du temps circulaire caractérisé par le retour cyclique d'évènements qui se sont déjà produits. Ce changement de perspective est le fruit de l'irruption de la transcendance dans nos vies, si nous acceptons simplement de l'accueillir.

« L'identification de l'être humain comme Personne entre en cohérence avec l'espérance en l'avenir. Toute personne est une nouveauté absolue, nul ne peut lui ressembler totalement [...] l'espérance repose sur la croyance dans le caractère perpétuellement inédit du futur, et cela n'est possible qu'avec des êtres toujours neufs [...] en raison de leur singularité toujours redonnée »

La philosophe Chantal DELSOL nous donne ici une raison d'avoir confiance dans les capacités humaines et d'accepter de nous lancer dans une aventure comme LE FOYER. Aventure objective, car nul d'entre nous ne connaît à l'avance les risques qu'il prend en s'engageant. L'Espérance est seule à pouvoir répondre à l'aventure (avec l'incertitude qui l'accompagne), et Elle débouche sur l'enthousiasme et la joie.

On retrouve bien ici l'esprit de Gabriel ROSSET pour qui LE FOYER était une Aventure Spirituelle fondée sur les Personnes, seules capables de s'ouvrir à l'imprévu et à la joie que son œuvre est capable de susciter dans le secret des cœurs. ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 6
VIE DU FOYER	

Atelier vélo	7 à 9
Retour en images	10 à 11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	12 à 19
Essentiel	13 à 17

SPIRITUALITÉ / CULTURE	
Vierge de Miséricorde	20 à 21
Entendu en m'endormant	22

AIMEZ-NOUS! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Like, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI: reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore!



NOUVEAU SITE INTERNET

LE FOYER est très heureux de vous annoncer le lancement du nouveau site internet www.fnds.org

Véritable vitrine de notre engagement quotidien en faveur des plus démunis, ce nouveau site répond aux nombreuses questions que se posent les internautes: qui sont les personnes que nous accueillons, que faisons-nous pour les aider, notre actualité, ou encore comment nous accompagner dans notre lutte?

N'hésitez pas à le visiter régulièrement, et, comme toujours, à nous faire part de vos remarques.

Retrouvez-nous sur notre site internet: www.fnds.org

Vous pouvez également suivre l'actualité du FOYER en nous rejoignant sur facebook. ■



AGENDA

→ JUIN / JUILLET / AOÛT: BESOIN DE BÉNÉVOLES CET ÉTÉ:

Chaque année, les bénévoles se font plus rares l'été... Il est parfois difficile d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreux Passagers.

Alors si vous avez un peu de temps, merci de contacter le Pôle Bénévoles par mail benevolat@fnds.org

→ DU 6 JUILLET AU 24 AOÛT 2016

PAUSE DES RÉUNIONS D'INFORMATION le mercredi pour les candidats bénévoles. Reprise des réunions d'information le 31 août 2016.

→ DU 14 JUILLET AU 21 AOÛT 2016

VACANCES D'ÉTÉ DES BRIC A BRAC. Les magasins du FOYER fermeront leurs portes le 14 juillet pour rouvrir à leur clientèle à partir du 22 août 2016.

→ DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2016

LE FOYER participe à **TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES**: Testez l'expérience Bénévole. Plus d'informations sur www.tousunistoussolidaires.fr



→ 5 ET 6 NOVEMBRE 2016

Dès aujourd'hui réservez votre week-end pour les **JOURNÉES D'ENTRAIDE, LA GRANDE BROCANTE DU FOYER** au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7ÈME.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter **INFO-FOYER**. ■

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE

Pierre TRICOU / Paul VEYRIRAS

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro:

Marie BOUZARD / Tiang GIRARD

Bernard MOUILLON / Claire PITIOT

Denys TROSSAT

Dépôt légal:

2^e trimestre 2016

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN:

2021-0493

N° d'inscription paritaire:

0619 H 85296

Imprimerie:

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.800 exemplaires



VISITE MINISTERIELLE

LE FOYER a reçu **Madame Emmanuelle COSSE**, Ministre du Logement et de l'Habitat durable, le 29 mars 2016 au FORT SAINT-LAURENT (LYON 1er). À cette occasion, Madame la Ministre a visité ce centre d'hébergement d'urgence qui abrite 90 personnes.

LE FOYER a ensuite présenté ses missions et le contexte de son action en mettant l'accent sur les difficultés,

comme le manque de lisibilité des politiques publiques lors des renforts hivernaux engendrant une appréhension des personnes accompagnées comme des associations; la précarité administrative des publics accueillis bloquant de fait des perspectives d'insertion à court et moyen terme; les limites des structures d'hébergement d'urgence qui, peu à peu, se transforment en lieu de vie; et, enfin, la massification des

besoins dans un contexte budgétaire contraint.

A l'issue de cette visite, Madame la Ministre a annoncé la pérennisation de 2 300 places d'hébergement d'urgence sur l'ensemble du territoire dont 366 pour le Rhône, permettant ainsi au FOYER de prolonger l'ouverture du FORT SAINT-LAURENT pour une durée d'un an. ■

CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **André BALLARIN**, ancien directeur du FOYER (1991 à 1994), décédé le 28 décembre 2015, à l'âge de 74 ans.

■ Monsieur **Philippe PINGEON**, Passager du C.H.R.S du FOYER LA CALADE, décédé le 14 avril 2016, à l'âge de 49 ans.

■ Monsieur **Gabriel GIRAUD**, Passager de la Chardonnière, décédé le 28 avril 2016, à l'âge de 63 ans.

■ Monsieur **Christian PAUPIERE**, ancien Passager du C.H.R.S du FOYER LA CALADE, décédé le 6 juin 2016, à l'âge de 53 ans.

■ Monsieur **Bruno JALLADE** ancien Bénévole au Centre de Tri, décédé le 18 juin 2016, à l'âge de 79 ans.

■ Monsieur **Oleg GOKOYEV**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 24 juin 2016 à l'âge de 45 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

ADIEU PAUL PEILLON

Monsieur Paul PEILLON, Président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI de 1993 à 1995, est décédé le 10 mai 2016 à l'âge de 93 ans.

Industriel lyonnais aux capacités reconnues par ses pairs, il fut élu par eux, Président du CNPF. Plus modestement, il était brancardier aux Pèlerinages de Lourdes durant de nombreuses années, il s'y est dépensé sans compter. C'est ainsi d'ailleurs que nous fîmes connaissance.

A la demande de l'Archevêché de LYON, il accepta la Présidence du FOYER, passage éclair de deux années au cours desquelles il réussit à le réorganiser en profondeur. Il possédait le don d'analyser rapidement, de synthétiser et d'imposer les réformes à mettre en place, de manière adéquate. Dans l'action, il savait se montrer très autoritaire, toujours avec le sourire.

Profondément chrétien, sa prière passait, pour beaucoup, par l'action. Paul faisait partie de la phalange des catholiques sociaux comme Albert de MUN, Léon HARMEL, Marius GONIN, Gabriel ROSSET... et d'autres.

Pendant son mandat au FOYER, il a souhaité que les administrateurs prennent, au moins une fois par mois, la responsabilité de l'accueil du soir. Sa préoccupation, sur laquelle il ne philosophait pas: l'Homme. D'ailleurs il a été à l'initiative de l'humanisation du Centre Gabriel ROSSET par la construction de cabines individuelles, alors véritable révolution venant se substituer aux grands dortoirs.

Pour moi, il fut l'un des plus importants responsables du FOYER, si ce n'est le plus grand: il était comme un grand frère, celui qu'on n'oublie pas. J'espère qu'il restera à jamais gravé dans notre mémoire collective.

Denys TROSSAT (Extraits)

ILS EN CONNAISSENT UN RAYON... PREMIERS TOURS DE ROUES DE L'ATELIER VÉLO



→ **Même s'il ne tourne que depuis le début de l'année, l'Atelier Vélo situé rue Chalopin (LYON 7ème) est un projet du FOYER qui « était dans les tuyaux » depuis plus d'un an. En piste pour une visite guidée sur les chapeaux de roues, avec Michel CATHELAND.**

C'est en 2007 que LE FOYER a obtenu un agrément pour un dispositif AAVA: un Atelier d'Adaptation à la Vie Active, de 45 places (Résidence La Chardonnière, La Calade, le Service Entretien et l'Atelier Vélo).

Derrière cet acronyme, se cache un véritable outil pour les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale qui, en vertu du décret n° 2001-576 du 3 juillet 2001, peuvent organiser des actions ayant pour objet « l'Adap-

tation à la Vie Active par l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. Ces actions s'adressent à des personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés, notamment sociales, professionnelles ou liées à leur état de santé et qui, pour ce motif, n'ont pas vocation à bénéficier des aides à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Les personnes qui prennent part à ces actions sous forme de stage, reçoivent une rémunération horaire comprise entre 30% et 80% du SMIC (55% pour LE FOYER), la durée mensuelle de l'action ne pouvant excéder quatre-vingts heures ».

C'est dans ce cadre que LE FOYER a ouvert un Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo, placé sous la direction du Service « Le Monde Nouveau » dirigé par Djida GRANGER.

« La volonté du FOYER est de donner une activité occupationnelle à des personnes qui sont très éloignées de l'emploi et qui ont besoin de remettre un pied à l'étrier, de reprendre confiance en eux, de se réapproprier le sens de l'effort, la notion d'horaire, de respect de la hiérarchie, du "travailler ensemble", de retrouver des repères...

Il nous fallait, pour accueillir des personnes très fragiles, éloignées de l'emploi - ou des personnes aux situations administratives incomplètes - un Atelier au cadre très souple, ce que permet le statut des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active. Il est également possible d'adapter le temps de travail en fonction des possibilités des Passagers, tout comme il est possible de mettre fin au stage si la personne trouve un emploi ou une formation.

Aujourd'hui, cette activité est réservée aux Passagers hébergés dans les structures du FOYER. La capacité,

à terme, est de 14 places soit 7 personnes par demi-journées soit environ 15 h par semaine.

Nous avons travaillé, précise Djida, à la mise en place de cette activité en partenariat avec des ateliers existant dans le quartier et ailleurs: Le Chat Perché et Change de Chaîne qui, avec leurs compétences et leur savoir-faire, nous ont aidés à organiser l'atelier. Nous avons également bénéficié du soutien logistique d'un bénévole qui est responsable d'un magasin de vélos. Cela nous a permis d'établir la liste des outils nécessaires au bon fonctionnement et de trouver les bons fournisseurs.

Si LE FOYER porte sur ses fonds propres le fonctionnement de cette activité, nous avons bénéficié du soutien de la Fondation MACIF, à qui nous renouvelons nos remerciements - pour effectuer les travaux (mise aux normes de l'atelier, installation d'un chauffage, d'une douche, achat du matériel, etc.) »

Ce cadre général étant précisé, allons donc dans le centre, frapper à la porte de l'Atelier. C'est la sympathique et enthousiaste Priscillia PETITJEAN, l'encadrante technique qui nous ouvre...

Après un bac L et un BTS Transport logistique, elle s'est engagée dans un parcours militaire d'abord, humanitaire ensuite... en Inde, en Côte d'Ivoire, avant de revenir à Lyon où elle va travailler dans le secteur du vélo (J-C Decaux, Becycle, etc...) « Aussi, nous précise-telle, quand j'ai appris, moi qui suis lyonnaise et qui connais LE FOYER depuis mon enfance, que l'on cherchait quelqu'un pour encadrer l'Atelier Vélo, je me suis dit: ce job, c'est pour moi! Dans mes choix professionnels, j'ai en effet toujours été guidée par une vision éthique des choses. Ce travail que l'on me proposait correspondait à mes valeurs. Et donc j'ai commencé le 15 février 2016. »

■ **Priscillia, qui sont les Passagers qui viennent ici ?**

Ils viennent tous des diverses structures du FOYER. Ils sont volontaires, bien sûr. Du lundi au vendredi - sauf le mardi matin (réunion du service) il y a une équipe du matin qui travaille de 8h30 à 11h30 et une équipe de l'après-midi qui fonctionne de 13h30 à 16h30. Pour l'instant, il y a plus de candidatures que de postes à proposer. Visiblement cet atelier intéresse beaucoup !

■ **Quels objectifs cherchez-vous à atteindre avec eux ?**

De même que dans notre société, beaucoup de vélos sont laissés pour compte et traînent le long des rues, abîmés ou cassés, beaucoup d'hommes rencontrent des difficultés et parfois aussi se sentent un peu laissés pour compte.

Alors, il est probable qu'ici, les hommes et les vélos se réparent mutuellement.

On cherche surtout à aider les stagiaires à remettre le pied à l'étrier. Ici, on ne travaille pas à la chaîne, si j'ose dire. Chaque homme répare son vélo de A à Z. Il y met le temps qu'il faut mais quand il a fini, il a vraiment l'impression d'avoir fait quelque chose d'utile.

■ **Ces vélos cassés qui réparent les hommes, d'où viennent-ils ?**

Les vélos proviennent des différents dépôts de dons du FOYER des collectes à domiciles, de dons d'entreprises ou issus des Donneries. Les besoins sont conséquents ! Depuis l'ouverture de l'Atelier plus de 70 vélos ont été réparés, et nous estimons le nombre de vélos nécessaires pour l'atelier à plus de 20 par mois. Nos besoins sont multiples, que ce soit des vélos en état de fonctionner, d'autres complètement cassés ou des pièces détachées... tout nous est utile.

Depuis peu, un espace peinture et un espace couture (pour les poignées, l'assise et la selle) nous permettent de remettre à neuf des vélos en fin de vie. Alors n'hésitez plus, videz vos caves, vos cages d'escalier, vos garages... LE FOYER prend tout, et vous ferez des heureux.

■ **Et après, quand ils ont retrouvé une nouvelle jeunesse, qu'en faites-vous ?**

Ils sont revendus dans tous les Bric à Brac du FOYER entre 60 et 90 €, où ils rencontrent un vif succès. D'autres, plus recherchés, sont réservés pour les prochaines Journées d'Entraide des 5 et 6 novembre 2016... nous avons aussi de très beaux vélos qui datent de l'après-guerre par exemple. Nous étudions la possibilité d'en faire profiter un musée.

Puis en souriant, Priscillia avance l'idée qu'un jour peut-être l'Atelier pourrait ouvrir un musée en montrant des vélos qui sont de vénérables antiquités et qui évoquent « un temps que les moins de vingt ans... »

Et pendant ce temps-là, Demba, Max, Calin, Benoît s'affairent tous azimuts dans l'atelier. L'un

se bat avec une chaîne récalcitrante, un deuxième avec un guidon qui a beaucoup souffert, un troisième avec un dérailleur qui... déraille un peu trop, etc, etc...

« J'aime bien ce travail, confie Demba, ce n'est jamais monotone. Chaque vélo, c'est une histoire nouvelle ! »

Benoît nous parle un peu de son parcours. Métallier-serrurier de formation, il a connu pas mal de « galères » dans la vie puis s'est retrouvé à la rue avant d'aboutir au FOYER, à la Maison de Rodolphe. Les ateliers divers, il connaît. A l'extérieur, avec un autre atelier AAVA il a tour à tour travaillé dans un service de nettoyage, puis en peinture, puis dans le secteur des Espaces Verts. Il avait alors des contrats de 20 heures hebdomadaires. Mais limités à un an. Il aspire à retrouver un « vrai métier » « L'atelier

vélo, livre-t-il, ça me maintient dans des habitudes de travail, me lever, respecter les horaires, etc... ».

Max, lui était cariste. Après avoir quitté l'Isère, il s'est retrouvé à Lyon mais sans emploi ni logement. Il fut donc hébergé à la Résidence « Le 85 » puis accueilli à la Maison Relais les Hortensias. Il a travaillé dans plusieurs structures du FOYER comme l'atelier Tri Textile, à l'Atelier Entretien, à l'Atelier Cuisine et à l'Atelier Maintenance situé Centre Gabriel ROSSET. « Mais c'est ici, à l'Atelier Vélo que je suis le mieux, confesse-t-il, je me sens très libre. On n'a pas tout le temps le chef sur le dos ! Et puis, ici ça passe le temps utilement. Je ne veux pas passer la journée affalé dans un canapé. »

Calin ne manque pas de courage. Il est hébergé au FOYER à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE mais, quatre fois par semaine, il quitte la

cité caladoise pour venir travailler à l'Atelier Vélo. Au terme d'un périple qui l'a conduit de CHAMBERY à GRENOBLE, de petit boulot en petit boulot, il est arrivé à VILLEFRANCHE.

Calin, comme ses camarades, sait bien qu'il ne trouvera pas un emploi à durée indéterminée demain matin mais tous ont une conviction: un jour, ils pourront quitter LE FOYER!

Ils ne souhaitent pas être assistés socialement pour toujours !

Alors ils s'efforcent de garder des habitudes de travail, de respect des horaires, d'application des consignes, des contraintes que suppose le travail en équipe, etc.

Puisse l'Atelier Vélo remettre en selle ces hommes de bonne volonté ! ■

Michel CATHELAND



OÙ DÉPOSER VOS DONS DE VÉLOS ET PIÈCES DÉTACHÉES ?

■ **DÉPÔT DE DONS LYON 7^E / GUILLOTIÈRE**

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE / 69007 LYON
Ouvert tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h à 19h.

■ **DÉPÔT DE DONS LYON 7^E / ARTILLERIE**

8 BOULEVARD DE L'ARTILLERIE (à côté de la déchèterie) / 69007 LYON
Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30, le vendredi de 8h à 16h. Fermeture jours fériés.

■ **DÉPÔT DE DONS DÉCINES-CHARPIEU**

51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT / 69150 DÉCINES-CHARPIEU
Ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h. Fermeture jours fériés.

■ **DÉPÔT DE DONS LYON 9^E / VAISE**

21 RUE BERJON / 69009 LYON
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Fermeture jours fériés.

■ **DÉPÔT DE DONS VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Ouvert mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h. Fermeture jours fériés.

DATES DÉPÔT DE DONS ÉPHÉMÈRE LYON 2^e

LE FOYER avec le soutien de la mairie de LYON 2^e, ouvre un dépôt éphémère de dons, Salle des associations (10 rue BOURGELAT), de 14h à 16h45 les mercredis :

- 6 juillet 2016
- 7 et 21 septembre 2016
- 5 et 19 octobre 2016
- 16 et 30 novembre 2016
- 21 décembre 2016

EN BREF: ISF

Merci à celles et ceux qui ont répondu positivement à l'appel de dons au titre de L'ISF. Leur soutien permet de contribuer efficacement à l'insertion professionnelle de personnes accueillies par LE FOYER. ■

GABRIEL ROSSET (1904-1974)
« J'étais sans-abri, et vous m'avez accueilli. »
Un artisan de Paix, de Joie et de Charité au service des pauvres.

Serviteur de Dieu, premier Professeur français de l'Enseignement Public, et premier Normalien béatifié ?

Église catholique à Lyon

Merci beaucoup pour votre aide !

Je contribue !

www.credofunding.fr/gabriel-rosset

CredoFunding



■ **21 mars 2016:** Dîner aux mille et une lumières organisé par La Cour des Chefs et concocté par le Chef Fabrice BONNOT



■ **28 avril 2016:** Soirée Remise de chèque du Soup'r BOL au cirque PINDER

CÉCILE PHOTO ARNAUD BACANE



■ **7 mai 2016:** Messe du FOYER à la Basilique de Fourvière



■ **17 Mai 2016:** Inauguration du dernier Bric à Brac du FOYER, situé 17 Rue de TOULON (LYON 7e)



■ **23 Mai 2016:** Soirée des Arbres de la Solidarité au Casino Le Lyon VERT



■ **26 mai 2016:** Assemblée Générale du FOYER



■ **31 Mai 2016:** Une délégation du FOYER a rencontré Guy GILBERT à la Bergerie de Faucon



■ **2 juin 2016:** « Tous à la Guill » au Centre Gabriel ROSSET avec le conteur Tierno DIALLO



■ **4 juin 2016:** Journée spéciale été dans tous les Bric à Brac du FOYER



■ **14 Juin 2016:** Concert Gospel avec la MJC Jean Macé au Centre Gabriel ROSSET



■ **15 Juin 2016:** Visite de la Fondation Georges TRUFFAUT et remise officielle d'un chèque pour le soutien du projet « Un jardin sur le toit de Perrache » avec Unis Cité Rhône-Alpes.



■ **19 Juin 2016:** Journée Portes Ouvertes à la Char-donnrière avec la Compagnie Mademoiselle Paillette, Julia RAYNAL, l'olympique St GENIS LAVAL et DJ Ouaf.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a tenu son Assemblée Générale le 26 mai 2016 à l'Hôtel de la Métropole de Lyon, sous la présidence d'honneur de Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon et Président de la Métropole de LYON.

Madame BRUGNERA Conseillère à la Vie associative qui représentait M. Gérard COLLOMB a tenu à affirmer l'attachement de la Métropole à notre association, à ses valeurs et à ses actions: « J'en profite pour saluer tous les membres de votre association pour leur mobilisation constante et sans relâche. Par votre engagement, vous entretenez une formidable dynamique partenariale qui fait du FOYER un acteur incontournable de l'accueil, de l'hébergement de l'accompagnement et de l'insertion des plus démunis. Vous êtes un partenaire important pour la Métropole à plusieurs titres: Important par le nombre de places d'hébergement, que vous assurez mais important aussi du fait de l'élargissement progressif de vos territoires d'intervention.

Vous êtes un partenaire important, mais vous êtes aussi un partenaire exigeant notamment parce que vous êtes toujours en questionnement. Ces questionnements vous permettent et nous permettent d'être toujours au plus près des publics. Vous percevez les inflexions sociétales et vous recherchez toujours à adapter vos actions, et avec vous, vous emmenez les décideurs à poursuivre dans ce sens [...]

La Métropole, par ma voix aujourd'hui, peut vous dire à quel point nous reconnaissons votre travail et votre investissement [...]

Dominique MENTRÉ Président, Marion VEZIAN-ROLLAND Directrice accompagnés des membres du Comité de Direction, et Pierre CHEVALLIER Trésorier, ont présenté le Rapport Moral, Rapport d'Activité et Rapport du Trésorier concernant l'exercice 2015.

Vous en trouverez un extrait dans « L'Essentiel » qui suit.

LES RESOLUTIONS VOTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

■ **Première résolution:** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Moral et du Rapport d'Activités du Conseil d'Administration, décide de les approuver.

■ **Deuxième résolution:** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier et des rapports du Commissaire aux Comptes approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice financier clos au 31 décembre 2015. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.

■ **Troisième résolution:** L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2015 de -856 709 euros au report à nouveau.

■ **Quatrième résolution:** L'Assemblée Générale approuve la décision patrimoniale présentée par le Conseil d'Administration, à savoir la vente de 4 immeubles gérés par l'OPAC (Les Ardoises, La Cristalline, Les Terrasses et Les Berbérís) aux conditions décidées par le Conseil d'Administration du 7 avril 2016.

■ **Cinquième résolution:** L'Assemblée Générale approuve l'aliénation de la parcelle AC37 à 71 220 MARIZY.

OÙ TROUVER LES RAPPORTS CONCERNANT L'EXERCICE 2015 ?

Vous pouvez obtenir l'intégralité des rapports concernant l'exercice 2015 (Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport du Trésorier, Rapport du Commissaire aux Comptes et Rapport sur la Gouvernance) sur simple demande. Vous pouvez également les consulter sur le site internet du FOYER rubrique téléchargement: www.fndsa.org.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU BUREAU

- Monsieur Dominique MENTRÉ
Président
- Monsieur Hubert GUYOTAT
1er Vice-président
- Monsieur Jean-Pierre FUÈS
2eme Vice-président
- Madame Marie-Colette COUDRY
Secrétaire
- Monsieur Pierre CHEVALLIER
Trésorier
- Monsieur Jean-Bernard COFFY
Administrateur
- Madame Mireille GUIGAZ
Administratrice
- Monsieur Michel PAILLARD-BRUNET*
Trésorier-adjoint
- Monsieur Dominique BOUVIER*
Administrateur
- Monsieur Dominique DELMAS*
Administrateur
- Monsieur Dominique PRENAT*
Administrateur

* membres invités au Bureau sans droit de vote

ADMINISTRATEURS

- BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône
Administrateur représenté par son Président
Monsieur Patrick CHARVIN
- COMITE DES AMIS DU FOYER
Administrateur représenté par son Président
Monsieur Thierry de LA TOUR D'ARTAISE
- Madame Ginette DREVET
Administratrice
- HABITAT & HUMANISME-RHÔNE
Administrateur représenté par
Monsieur Gérard VALÈRE
- Monsieur Patrick LE LOUP
Administrateur
- Madame Martine ROURE
Administratrice
- SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Administrateur représentée par
Monsieur Jean-Noël GALLOIS
- LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ
En attente de nomination de son représentant

Et 2 places d'Administrateur vacantes

ESSENTIEL 2015



LE FOYER, comme tous les acteurs de l'hébergement et de l'insertion, affronte un contexte général économique et social national comme international très dégradé.

Aux chiffres du chômage, s'ajoute le mal logement qui touche plus de 3,8 millions de personnes en France, parmi lesquelles 141 000 sont sans domicile et 85 000 vivent dans un habitat de fortune*.

L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT

Il faut souligner les efforts de l'État qui a décidé la pérennisation de dispositifs d'hébergement ouverts dans le cadre de renforts hivernaux, et la création de nouvelles places de CHRS URGENCE. Pour l'hiver 2015-2016, outre le Centre de Villefranche, LE FOYER a ouvert une Halte de Nuit et le Fort SAINT-LAURENT. Ceci lui permet de proposer environ 1 200 places d'hébergement chaque soir.

LE FOYER a également poursuivi sa réflexion permanente sur l'évolution des modalités de prise en charge et d'accompagnement de ses Passagers. Cela s'est traduit cette année

par la généralisation des Conseils de Vie Sociale (CVS), la formation des personnels et des publics sur différents sujets comme la santé mentale, l'hygiène ou la gestion accompagnée de la consommation d'alcool.

En septembre 2015, le service de la Veille Sociale Téléphonique « Le 115 » – service public assuré dans le Rhône depuis sa création en 1997 par LE FOYER, a rejoint le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation animé à LYON par le GIP de la Maison de La Veille Sociale.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

LE FOYER a renforcé et pérennisé le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) qui intervient pour accompagner les publics hébergés dans les structures d'hébergement du Rhône.

Associé à d'autres structures, il a remporté l'appel d'offres lancé par la Métropole sur les «Donneries» qui remplacent les «Recycleries», espaces de dons en nature situés dans les déchetteries. Dans le même esprit, il a lancé une mission d'analyse des flux de ses



1 200

PLACES D'HÉBERGEMENT (MAXIMUM)
TOUTES STRUCTURES DU FOYER
CONFONDUES

44 178

PASSAGES DANS LES
ACCUEILS DE JOUR

415 036

REPAS SERVIS

355 803

NUITÉES

161

PERSONNES DIFFÉRENTES
ACCUEILLIES DANS L'ATELIER
ET CHANTIER D'INSERTION

LES FAITS MARQUANTS EN 2015

- Ouverture du Village Familles VAULX-EN-VELIN
- Ouverture du Fort SAINT-LAURENT
- Création de nouvelles places CHRS URGENCE
- Pérennisation de places d'Hébergement d'Urgence ouvertes pour le renfort hivernal 2014-2015
- Pérennisation du dispositif P.E.R.L.E.
- Fin de la gestion du 115 du Rhône
- Ouverture du BRIC À BRAC DÉCINES
- Ouverture du BRIC À BRAC RUE DE TOULON (LYON 7e)
- Ouverture des Donneries

dons en nature qui aboutira au déploiement d'un outil de traçabilité permettant de garantir aux donateurs la bonne destination de leur générosité.

S'ADAPTER À SON ENVIRONNEMENT

Dans ce cadre, LE FOYER a pour suivi sa longue mutation. En premier lieu, il a travaillé à l'efficacité de son organisation par la clarification de sa gouvernance. En découle un document qui formalise désormais les rôles et missions de chacun.

LE FOYER doit également faire face à la baisse des subventions publiques en particulier celles qui viennent d'autres financeurs que l'État. Il a, de ce fait, poursuivi sa politique de développement de ses ressources propres - par l'ouverture de deux nouveaux Bric à Brac (Rue de TOULON à LYON 7^e et à DÉCINES) - tout en travaillant à la réduction de ses dépenses.

EN CONCLUSION

Nous avons le devoir de faire mieux dans une situation budgétaire contrainte, tout en questionnant continuellement nos pratiques et notre organisation. Quelques pistes sont déjà identifiées comme la révision de notre modèle économique, l'adaptation de nos prises en charge des Passagers et de notre bâti, et le travail en partenariat sur différents sujets.

Dans un contexte où nos missions d'accueil et d'accompagnement sont essentielles, nous pouvons nous réjouir de la mobilisation sans faille de toutes les parties prenantes de l'association, toujours au service des plus démunis.

Que tous, salariés, bénévoles, partenaires, financeurs... soient remerciés de leur implication et de leur soutien. ■

Dominique MENTRÉ
Président

* Chiffres Fondation Abbé Pierre



LE MOT DU TRÉSORIER

En 2015 encore, LE FOYER a joué un rôle essentiel dans l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement et l'insertion des plus démunis de notre société. Cette mission a pu être menée à bien par l'action conjuguée des salariés, des bénévoles, des donateurs. Merci pour votre aide, merci pour votre soutien, précieux pour les personnes que LE FOYER accompagne.

La pérennité de l'action du FOYER est essentielle, et c'est une préoccupation de ses dirigeants. Si toutes les actions d'économie n'ont pas pu être mises en œuvre en 2015, elles sont à l'ordre du jour de l'année 2016 et des suivantes, afin de poursuivre la rationalisation du compte d'exploitation et de son patrimoine immobilier, garant de l'avenir.

En 2015, le déficit d'exploitation est resté stable par rapport à 2014. De même, le niveau de trésorerie n'a pas subi de variations importantes, la solidité financière du FOYER lui permet donc de prendre le temps de mettre en œuvre des actions correctives. ■

Pierre CHEVALLIER
Trésorier

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

Comme chaque année, LE FOYER présente ci-dessous le Compte d'Emploi des Ressources, qui rend compte de manière analytique de son activité de l'année. La méthode de présentation est la même qu'en 2014, ce qui permet une comparaison avec le CER 2014. Notons qu'en 2014 LE FOYER a connu un résultat exceptionnel significatif qui peut perturber la lecture des ratios.

EMPLOIS 2015			RESSOURCES 2015		
	(en K€)	%	(en K€)	%	
1 Missions Sociales	15 591	82,5%	Ressources collectées auprès du public	1 815	10,2%
Hébergement d'Urgence	4 546	24,0%	Dons non dédiés	976	5,5%
Renforts hivernaux	935	5%	Dons dédiés	753	4,2%
Hébergement d'Insertion	5 771	30,5%	Legs non dédiés	46	0,3%
Accueil de Jour	855	4,5%	Legs dédiés	40	0,2%
Insertion Professionnelle	2 734	14,5%	Subventions et autres concours publics	10 806	60,9%
Santé	424	2,3%	Subventions	10 080	56,8%
Veille Sociale Téléphonique (115)	326	1,7%	Transferts de charges emplois aidés	726	4,1%
2 Frais de recherche de fonds	254	1,3%	Autres produits	5 130	28,9%
Frais d'appel à la générosité du public	184	1,0%	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 666	15,0%
Frais de recherche de subventions	70	0,3%	Participation des usagers	818	4,6%
Autres frais	3 063	16,2%	Recettes diverses	637	3,6%
3 Frais de fonctionnement	2 597	13,7%	Produits financiers	489	2,8%
Charges financières	44	0,2%	Produits exceptionnels	520	2,9%
4 Charges exceptionnelles	422	2,3%	TOTAL DES RESSOURCES	17 751	100,0%
TOTAL DES EMPLOIS	18 908	100,0%	Reprises de provisions	462	
Dotations aux provisions	466		Report de fonds dédiés	577	
5 Engagements à réaliser sur fonds dédiés	273		Insuffisance de ressources de l'Exercice	857	
TOTAL GÉNÉRAL	19 647		TOTAL GÉNÉRAL	19 647	

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)		
Bénévolat	6 363	
Prestations en nature	1 404	
Total :	7 767	

LES EMPLOIS

- 1 LE FOYER consacre plus de 82% de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de structure et de fonctionnement qui leur sont imputables. L'urgence (Hébergement d'Urgence + plans hivernaux) représente 29% des missions sociales du FOYER, l'Hébergement d'Insertion plus de 30%.
- 2 LE FOYER consacre 1,3% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est majoritairement prise en charge par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.
- 3 Il s'agit des frais de fonctionnement pris en charge directement par l'association : Bric à Brac, patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.

- 4 Les éléments exceptionnels ont eu un impact peu prépondérant sur le résultat du FOYER en 2015.
- 5 Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont «dédiés», c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

LES RESSOURCES

- 6 Les ressources collectées auprès du public représentent 10% des ressources hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés. Elles subissent une baisse importante par rapport à l'année 2014, la part des legs s'étant nettement réduite en 2015.
- 7 57% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics.

LE FOYER reçoit principalement des subventions de l'État (83%), de la Métropole et du Nouveau Rhône (10%), et de la Ville de Lyon (4%).

- 8 Ce montant correspond aux aides que perçoit LE FOYER pour l'embauche de salariés en contrat unique d'insertion.
- 9 LE FOYER met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins. Le produit de ces ventes a connu une baisse notable en 2015 et s'élève à 2,7 M€.
- 11 Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.
- 12 Pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs années, le résultat net de l'exercice est déficitaire, l'impact des éléments exceptionnels et financiers ne permettant pas de compenser la perte d'exploitation de 1,5 M€.

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté dans la Métropole de Lyon et dans le département du Rhône. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion y compris par l'activité économique. Le financement de son activité repose pour 10,1 M€ sur des subventions publiques. Cela représente un peu plus de la moitié de ses dépenses d'exploitation et 59% de ses ressources d'exploitation en 2015. Mentionnons le fait que les emplois aidés de l'A.C.I. sont désormais financés par une aide au poste comptabilisée en subventions et non plus en transferts de charges. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'État et les Collectivités. La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des 6 magasins Bric à Brac (2,7 M€ en 2015, soit 15% des ressources d'exploitation), et les dons et legs (1,8 M€ en 2015, soit 10% des ressources d'exploitation). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (Cf «LE BÉNÉVOLAT»).

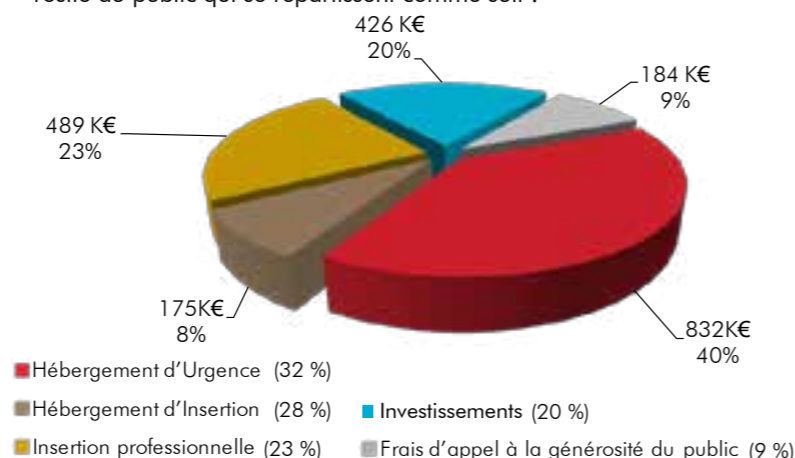
10% des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio est calculé par rapport aux ressources totales du FOYER incluant les produits exceptionnels dont l'importance est moindre en 2015. Rapporté aux ressources d'exploitation de l'année, ce ratio s'élève à 11%, en baisse par rapport à 2014 (12%). La générosité du public est prioritairement dirigée vers les missions sociales (71%). En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (9%). En 2015, LE FOYER a utilisé des legs afin de financer des investissements destinés à l'amélioration des conditions d'accueil et à l'aménagement de Bric à Brac. Toutes les ressources collectées en 2015 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (recettes des activités solidaires, produits financiers, etc.).

QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES EST ISSUE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

En 2015, LE FOYER a utilisé 2 106 K€ de ressources issues de la générosité du public qui se répartissent comme suit :



➔ **LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER et INSÉRER les plus démunis de la région lyonnaise.

VALEURS, RÉFÉRENCES ET PRINCIPES (extrait du projet associatif)

Laïcité et spiritualité
LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Dignité et respect
LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assista-

nat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne.

Charité et solidarité
L'esprit de charité guide LE FOYER depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

Principe de non-discrimination
Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

L'engagement de bonne gestion
LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

PRINCIPES D'INTERVENTION
Le Passager acteur de son parcours de vie
La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer

sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

Les engagements mutuels
De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Des réponses adaptées aux capacités des personnes
LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

LES MISSIONS DU FOYER
Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir – Héberger – Accompagner – Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont :

Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence, Hébergement d'Insertion, Accompagnement, Insertion professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Associatif sur le site internet du FOYER : www.fndsa.org

➔ BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

ACTIF (en K€)	2015	2014
Terrains	5 774	5 774
Constructions	13 814	14 458
Aménagements	6 623	7 349
Immobilisations financières	18 367	16 620
Autres immobilisations	341	380
Total immobilisations	44 919	44 581
Disponibilités et VMP	7 126	7 326
Autres éléments d'actif	2 213	3 902
Actif circulant	9 339	11 228
TOTAL ACTIF	54 258	55 809

PASSIF (en K€)	2015	2014
Fonds associatifs	43 981	43 006
Subventions	1 000	1 093
Résultat	-857	975
Fonds permanents	44 124	45 074
Provisions	1 307	1 312
Fonds dédiés	1 074	1 378
Emprunts	4 919	5 214
Autres dettes	2 834	2 831
Passif circulant	10 134	10 735
TOTAL PASSIF	54 258	55 809

■ L'augmentation significative des immobilisations financières de 1,7 M€ est à rapprocher de la baisse équivalente des autres actifs circulants. En effet, l'avance en compte-courant de 1,7 M€ consentie par LE FOYER à la SCI La Magnanerie pour la réalisation des travaux d'aménagement du site de DÉCINES a été reclassée en immobilisations financières, compte tenu de son caractère long terme.

■ La trésorerie s'élève à 7,1 M€ et conserve un niveau comparable à 2014. Elle représente désormais un peu moins d'un an de subventions publiques.

■ Les fonds propres du FOYER diminuent du fait du déficit de l'exercice (-0,9 M€). Toutefois, ils constituent encore une réserve sûre d'environ 2,5 années de dépenses de fonctionnement, et représentent une garantie pour l'indépendance et la pérennité des actions du FOYER.

➔ LE BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7,8 M€ en 2015, dont 6,4 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue est la même qu'en 2014, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant environ 104 équivalents temps plein en 2015 (soit environ 1580 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 128 € nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

Les comptes du FOYER sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier 2015 du FOYER, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale du 26 mai 2016. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes sont disponibles sur le site internet du FOYER www.fndsa.org. Ils peuvent également être obtenus sur simple demande.



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Depuis près de 25 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. Pour voir la liste des organisations agréées : www.comitecharte.org

EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE LE 115 DU RHÔNE

Mission: Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » du Rhône assure 24h/24 une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

Fait marquant: La naissance de la Maison de la Veille Sociale (MVS) porteuse du Système Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO du Rhône), et son renforcement - consacré par la loi ALUR - ont conduit au transfert du 115 du Rhône à la MVS le 1er septembre 2015.

QUELQUES CHIFFRES	De janvier à Septembre 2015
Nombre total d'appels décrochés:	64 283
Nombre de demandes d'hébergement:	74 842
Places distribuées:	212 291
Nombre de demandes d'hébergement sans offres:	68 671
Personnel:	9,53 ETP
Budget annuel:	326 K€
Financement:	
	État 100 %

Attention: les chiffres 2015 concernent la période de janvier au 1er septembre 2015

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Missions: Hébergement d'Urgence inconditionnel et immédiat.

Faits marquants: Pérennisation de places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale 2014-2015: VILLAGE FAMILLES de VAULX-EN-VELIN d'une capacité de 90 places, et du Centre d'Hébergement d'Urgence ouvert dans une aile de la Résidence LE BORDEAUX pour 72 places). Augmentation du nombre de personnes différentes accueillies au Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2015
Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence)	466
- Nuitées:	152 104
- Personnes différentes accueillies:	1 888
Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence):	402 jours
- Centre Gabriel ROSSET	NR
- Auberge des familles	1251 jours
- Village Familles Villeurbanne	232 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	56 jours
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	13 856
- Nombre de personnes différentes (PAR)	52
Personnel:	31,33 ETP
	200 bénévoles
Budget annuel:	4 546 K€
Financement:	
	État, Ville de LYON, Nouveau Rhône - Métropole 76 %
	FOYER 24 %



RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Missions: Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2014-2015
(du 1er janvier 2015 au 15 avril 2015): **226 places**

QUELQUES CHIFFRES	2014-2015
Capacité d'accueil:	226 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence):	13 512
Nombre de passages (Halte de Nuit):	2 176
Personnel:	15 ETP
	77 bénévoles
Budget annuel:	468 K€
Financement:	
	État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 100 %

RENFORT HIVERNAL 2015-2016
(du 7 novembre 2015 au 31 décembre 2015): **131 places**

Fait marquant: Ouverture du FORT SAINT-LAURENT.

QUELQUES CHIFFRES	2015-2016
Capacité d'accueil:	131 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence):	3 204
Nombre de passages (Halte de Nuit):	1 403
Personnel:	9 ETP
	77 bénévoles
Budget annuel:	467 K€
Financement:	
	État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 100 %

ACCUEIL DE JOUR

Mission: Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

Faits marquants: Augmentation du nombre de personnes accueillies et du nombre de prestations effectuées.

QUELQUES CHIFFRES	2015
Capacité d'accueil par jour:	240 personnes
Passages:	44 178
Nombre de personnes différentes accueillies	2 717
Nombre de prestations:	53 430
Personnel:	11,64 ETP
	160 bénévoles
Budget annuel:	855 K€
Financement:	
	État, Ville de LYON, Nouveau Rhône - Métropole, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 51 %
	FOYER 46 %
	Autre 3 %

* CHRS: agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Missions: Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) d'isolés, de couples et de familles.

Faits marquants: Création de 7 places CHRS* URGENCE à la Chardonnière. Transformation des places d'Hébergement d'Urgence de la Maison de Rodolphe en 46 places de CHRS* URGENCE. Réorganisation des Ateliers AVA***.

QUELQUES CHIFFRES	2015
Capacité d'accueil des CHRS*:	198 places
- Nuitées CHRS*:	62 636
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS*:	381 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS*:	321
Capacité d'accueil (autres que CHRS* et Maisons Relais):	348 places
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais):	111 424
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais):	366 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais):	464
Capacité d'accueil des Maisons Relais:	33 places
- Nuitées Maisons Relais:	10 079
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais:	885 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais:	35
Personnes différentes (stagiaires AAVA***):	28 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***):	8 387 heures
Mission Logement:	62 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement:	44 ménages

Capacité d'accueil totale:	579 places
- Nuitées:	184 139
- Durée moyenne de séjour:	544 jours
- Personnes différentes accueillies:	820
Personnel:	49,11 ETP
	166 bénévoles
Budget annuel:	5 771 K€
Financement:	
	État, Nouveau Rhône - Métropole 66 %
	FOYER 20 %
	Autre (principalement participation des usagers) 14 %

* CHRS: agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA: Atelier d'Adaptation à la Vie Active

SANTÉ

Mission: Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER.

Faits marquants: Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Augmentation de la fréquentation du Point Santé et du Lieu Hygiène du Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2015
Lits de repos	12 places
- Durée moyenne de séjour des sortants:	58 jours
- Nuitées:	2 842
- Personnes différentes	54
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	11 343 passages
- dont soins infirmiers	11 007
Lieu Hygiène (nombre de prestations):	1 138
Personnel:	3,83 ETP
	15 bénévoles
Budget annuel:	424 K€
Financement:	
	État 51 %
	FOYER 49 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

Mission: Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

Faits marquants: Fin de l'Atelier Cuisine en septembre. Création de 5 postes supplémentaires pour l'ACI**. Pérennisation et renforcement du P.E.R.L.E... Ouverture des « Donneries » qui remplacent les « Recycleries », espaces de dons au sein des déchetteries.

QUELQUES CHIFFRES	2015
Nombre de postes:	82 postes ETP (dont 59,6 en ACI**)
Personnes différentes accueillies en ACI**:	161 personnes
- Sorties dynamiques en ACI**:	50 %
Personnes différentes accueillies hors ACI**:	30 personnes
- Sorties dynamiques hors ACI**:	68 %
Personnes différentes accueillies (P.E.R.L.E.):	294 personnes
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.):	70 %
Volumes produits par l'ACI**:	
	Nombre de collectes à domicile: 1 739
	Tri Textile: 803 Tonnes
Personnel:	31,27 ETP
	74 bénévoles
Budget annuel:	3 419 K€
Financement:	
	État, Fonds Social Européen, Conseil régional Rhône-Alpes 47 %
	FOYER 36 %
	Autre (dont ISF et Mécénat) 17 %

** ACI: agréé Atelier et Chantier d'Insertion

VIERGE DE MISÉRICORDE

→ Qu'elle soit intitulée *Vierge Protectrice*, *Vierge Tutélaire*, *Vierge au Manteau*, *Vierge de Merci* ou *Notre-Dame de Bon-Secours*, l'image de Marie miséricordieuse est très répandue dans la peinture chrétienne dès les époques byzantine et gothique, jusqu'à la Renaissance où les artistes l'ont illustrée selon une iconographie bien établie.

ORIGINE

En réalité, le sujet n'est autre qu'une variante de celui de Marie en Majesté, mais Celle-ci se fait consolatrice, plus protectrice et plus humaine en vertu du principe même de la « mariologie » qui s'est développée dans la théologie chrétienne notamment après le concile d'Éphèse en 431. Dès lors, la place qu'occupe la mère de Jésus auprès des fidèles fait d'Elle une mère bienveillante à l'égard des faibles et des humbles intercédant sans cesse en leur faveur auprès de son Fils.

L'iconographie médiévale des Vierges de Miséricorde s'est renforcée au XIII^e siècle à la suite du récit d'un moine cistercien : celui-ci, transporté dans une vision au paradis, aurait aperçu ses frères défunts blottis sous le manteau de Notre-Dame. La composition quelque peu anecdotique a traversé les siècles : Marie, de grande taille, se détache sur un fond de

voûte d'or, abritant avec les pans de son manteau une foule de pénitents disparates. La voûte figure l'abside d'une église, et sa splendeur dorée, la félicité éternelle du paradis. La foule protégée par le manteau, c'est toute l'Humanité.

STYLE

Les Vierges de Miséricorde sont généralement représentées selon les canons hérités de l'art byzantin et restent, bien que tardives, éloignées des nouveautés de la Renaissance. L'exemple le plus significatif de cette tradition est celui de Piero DELLA FRANCESCA (v. 1416-1492). « Sa » *Vierge de Miséricorde*¹, œuvre de maturité datée vers 1460, constitue le panneau central d'un polyptyque où figurent sur les côtés saint Sébastien, saint Jean-Baptiste, saint André et saint Bernard. Se détachant sur un fond d'or, vêtue d'une tunique rouge resserrée à la taille, Marie est debout, figée de face dans une attitude hiératique à la manière byzantine. Les yeux mi-clos, la tête ceinte d'une couronne d'or et de pierreries surmontée d'une demi-sphère (rappel de l'abside d'une église ?), Elle retient latéralement les pans ouverts de son ample cape sombre doublée de blanc qui abrite des personnages agenouillés et en prière. Par sa gravité austère et sa tristesse, Elle semble assurément porter tout le poids des souffrances du monde. Peu ou pas de perspective. Les

pénitents, de petite taille par respect de la hiérarchie, s'inscrivent dans un cercle imaginaire inférieur tandis que le visage de Marie les domine dans un cercle supérieur. On remarque la présence d'un pénitent cagoulé et l'on suppose qu'il s'agit des commanditaires devant, sous le manteau, ce qui est rare, ces derniers étant habituellement placés en retrait sur les côtés. De l'ensemble se dégage un profond sentiment religieux.

Si Domenico GHIRLANDAIO (1449-1494)², contemporain de Piero DELLA FRANCESCA, propose dans la chapelle Vespucci de l'église des Saints Innocents à FLORENCE une fresque de Notre-Dame de Miséricorde où l'on retrouve le goût florentin et l'esprit de la Renaissance, la composition des Vierges de miséricorde évolue généralement peu. Mais, quelle qu'en soit leur facture, ces représentations nous invitent toutes à faire l'expérience de la consolation et de la paix intérieure à travers la réconciliation par delà les peines et la solitude.

En cette année que le pape François a voulu *Année du Jubilé de la Miséricorde* et par son intercession, Marie nous incitera-t-elle à « faire passer, sans complaisance pour le péché, la Miséricorde avant le jugement » ? ■

Marie BOUZARD,
Historienne de l'Art

1 et ci-contre : Piero DELLA FRANCESCA, v. 1460, Notre-Dame de Miséricorde, Huile, tempera et or sur bois, 134 cm x 91 cm. (Polyptyque complet 330 cm x 273 cm. Museo Civico di Sansepolcro, SANSEPOLCRO, ITALIE). Reproduit avec l'aimable autorisation du Museo Civico di Sansepolcro, SANSEPOLCRO, ITALIE

2. Domenico GHIRLANDAIO, v. 1472. Vierge de Miséricorde, fresque. (Église d'Ognissanti, chapelle VESPUCCI, FLORENCE).



CRÉDIT PHOTO D. BURTON

ENTENDU EN M'ENDORMANT

Faut-il aller à la prière
faut-il marcher vers le trépas
faut-il passer sa vie entière
à dire que l'on ne croit pas

faut-il mêler son pain de cendre
faut-il couper son vin de pleurs
et quand la pluie se fait attendre
faut-il parler de grand malheur

lorsque l'hiver frappe à la porte
faut-il invoquer le printemps
faut-il pleurer les âmes mortes
à la naissance d'un enfant

faut-il composer un poème
chaque fois que le cœur vous bat
faut-il mettre Pâques en carême
quand le gel se trompe de mois

chaque heure amène une fortune
le sourd entend l'aveugle voit
ne rêvons pas trop de la lune
Amour fait flèche de tout bois. ■

Daniel de MONTMOLLIN,
Potier, frère de TAIZÉ
In *Le chant de la huppe*,
Les Presses de TAIZÉ 2011

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 530 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : donateurs@fnds.org

Site internet : www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :
benevolat@fnds.org
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet : www.fnds.org

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



www.fndsa.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 000 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. Domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :

- ci-joint chèque de _____ €

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____

Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).

Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP

N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 530 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.